

C'MA Charte du Maître d'apprentissage

S'engager pour la qualité de la formation avec CMA FORMATION

L'apprentissage constitue un levier essentiel pour la formation, l'insertion professionnelle et la transmission des savoir-faire. Il repose sur une **coopération étroite entre le centre de formation, l'apprenant-et le maître d'apprentissage**, garant de l'acquisition des compétences en situation de travail.

Conscients de son rôle central dans la réussite du parcours de l'apprenant, le maître d'apprentissage s'engage à offrir un cadre exigeant, bienveillant et structurant, propice au développement professionnel et personnel.

La présente charte rappelle les principes fondamentaux qui guident cet engagement, dans un esprit de responsabilité, de respect mutuel et de partage des savoirs.

Elle vise à **formaliser les bonnes pratiques et à renforcer la qualité de l'accompagnement** tout au long du contrat d'apprentissage.

- **Faciliter l'intégration de l'apprenant**

Présentation de l'équipe ainsi que les fonctions de chacun, visite de l'entreprise

Présentation du fonctionnement de l'entreprise et du règlement intérieur

- **Assurer la formation de l'apprenant**

Confier des tâches et missions en lien avec le diplôme préparé et selon les compétences du référentiel de formation

Organiser le planning en fonction des périodes au centre de formation et de l'alternance

Intégrer l'apprenant à l'univers professionnel du métier : horaires, tenue, comportement, travail en équipe, hygiène et sécurité

Consacrer des temps d'échanges pour faire le point et répondre à ses sollicitations

- **Utiliser l'outil de suivi de l'apprenant**

Se connecter au **Livret d'Alternance Numérique**, via l'outil NetYParéo

Prendre connaissance et remplir le Livret d'Alternance Numérique

Communiquer avec les professeurs via la messagerie sur l'outil NetYParéo

- **Evaluer régulièrement le travail de l'apprenant**

Compléter les périodes d'évaluation des activités en entreprise du Livret d'Alternance Numérique

Faire le point sur les acquis et définir des axes de progression

- **Transmettre ses compétences et savoir-faire**

Faire du lien avec l'apprenant entre la théorie et la pratique professionnelle

Partager ses expériences

- **Participer aux sollicitations du centre de formation**

Participer aux visites pédagogiques

Assister aux réunions à destination des maîtres d'apprentissage

Pouvoir répondre favorablement pour participer aux jurys d'examen



Mes accès rapides :

		
Accès NetYParéo	Présentation du LAN	Outils numériques

Rappel de mes identifiants NetYParéo :

Authentification



eye icon

[Mot de passe oublié ?](#)